

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 février 2023

Le 6 février 2023 à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian LESTRADE, Maire.

Date d'affichage : 1^{er} février 2023 **Date de convocation** : 1^{er} février 2023

Présents : Mmes ABADENS Emilie, ALRIC Françoise, BELY Laure, BERNADET Sophia, COMBRET Marie-Chantal, GUTMULLER Anne, MATHIEU Patricia, ure. MM. BONNET Philippe, DANEL Sébastien, DAUCH Patrick, LESTRADE Christian, PLAZEN Régis, RIVIERE Gérard.

Absents : Mme BERGOGLIO Irène (excusée) et MM. LARTIGUE Pierre

A été élue secrétaire : Mme BELY Laure

Le Procès-verbal de la dernière réunion du 12 décembre 2022 est lu et adopté avec 13 voix POUR et 2 absents.

1. Annulation délibération

Pour l'achat de la balayeuse, l'achat en commun avec la commune de Labarthe n'a pas pu se réaliser (refus de la DGFIP). La mairie de Labarthe achètera la balayeuse et la mairie de Vazerac l'aspirateur à feuilles (pour un coût de 7 200 € HT) pour un usage partagé.

13 voix POUR et 2 absents

2. Régularisation du loyer et des charges du logement place Perbosc

Le loyer mensuel est de 450 € avec 10 € de charges.

13 voix POUR et 2 absents

3. Délibération demande de subventions pour l'opération : aménagement et agrandissement du Bar-Restaurant communal « La Grange »

Chiffrage du projet : 3000 € le m² soit 267 880 €

L'autofinancement de la commune s'élève à 59 898 € (20 %).

Le loyer mensuel sera revu à la hausse.

12 voix POUR, 1 abstention et 2 absents.

4. Délibération demande de subventions pour la création d'un terrain multisports

Le projet s'élève à 85 167 € HT : 45 930 € HT pour la société Oval'équip et 39 237 € HT pour la société qui doit couler la chape.

L'autofinancement de la commune s'élève à 17 033 €. Une demande de permis d'aménager (coût supplémentaire) à prévoir.

Nous attendons le retour de l'Architecte de Bâtiments de France pour avancer dans ce dossier.

13 voix POUR et 2 absents

5. Vente du chemin cadastral WH80

Lieu-dit Nadal, demande d'aliénation : Mr Sol souhaite l'acheter.

Proposition de vente à 4 € le m² soit 964 € pour 41 m.

13 voix POUR et 2 absents

6. Questions diverses

- Vélo route : V87 : Il s'agit d'un itinéraire à vocation touristique entre Montluçon (Allier) et Montech (Tarn et Garonne) qui valorise le patrimoine local. Il passe par le village de Vazerac ; notre village sera donc repéré comme étape pique-nique et toilettes. Une signalétique sera installée aux abords du village. Ce sera opérationnel pour la saison estivale touristique 2023.
- La DRAC ne peut pas subventionner les travaux de l'église avant 2024.
- Le cabanon de la pétanque a encore été cambriolé. Le bureau demande que la mairie installe un bungalow à la place du cabanon.
- Chemins Clunisiens : la commune de Moirax souhaiterait que d'autres communes se mobilisent (plus particulièrement des communes importantes comme Moissac et Beaulieu-sur-Dordogne) pour créer des actions communes afin d'obtenir la reconnaissance de l'UNESCO. Le compte-rendu de la dernière réunion sera envoyé à la Mairie de Vazerac.
- Dépôt de pain : Mr Gloux ne continuera pas la vente de pain sur Vazerac. La Mairie recherche un boulanger qui accepterait de prendre le relais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20